S'Nejwìller Blatt'l



Commune de Neuwiller-lès-Saverne
7 Rue du Général Koenig
67330 Neuwiller-lès-Saverne

Edition Décembre 2021

SOMMAIRE

- ◊ 3 Mot du Maire
- ◊ 4 Communiqués de la Mairie
- ◊ 11 Vie de la Commune
- ◊ 16 Etat Civil
- ◊ 19 Notre école
- ◊ 21 La Bibliothèque
- ◊ 22 Associations – Activités
- ◊ 28 L'Art dans le village
- ◊ 30 Le Hammerweiher
- ◊ 31 La chronique neuwilleroise de René Reiss
- ◊ 34 Numéros Utiles
- ◊ 35 Commerces de Neuwiller-lès-Saverne

MAIRIE

de Neuwiller-lès-Saverne
7 rue du Général Koenig
67330 NEUWILLER-LES-SAVERNE
☎ : 03 88 70 00 18
✉ : secretariat.mairie-neuwiller@wanadoo.fr

Internet :
http://www.neuwiller-les-saverne.fr/

Facebook : fb.me/mairie.nls

Ouverture au public
Lundi, mercredi et vendredi :
14h00 à 18h00

Permanence des élus
Lundi après-midi sur rendez-vous
à prendre auprès du secrétariat.

Bibliothèque
Mercredi : 14h00 à 16h00
Samedi : 10h00 à 12h00
(sauf le dernier samedi du mois)
Fermée du 23 décembre 2021 au 4 janvier 2022.
☎ : 03.88.03.40.76

Permanence U.N.I.A.T.
2ème vendredi du mois de 14h00 à 16h00
☎ : 03.88.03.40.77

Information publication

Editeur : Mairie de Neuwiller-lès-Saverne **Directeur de la publication** : Le Maire
Comité de rédaction : Commission communication et le secrétariat
Crédit photos : ©René REISS, © ATIP, ©OMCSL, ©Mairie, ©CCHLPP, ©APE, ©Ecoles, ©SMICTOM, © SDEA, ©Unsri Gschicht, ©Marie-Christine DORSCHNER, ©Tatiana SHAMOVA & Thibaut WEITZEL, ©Sophie LEHMANN & Matthias BARBOT, © Claire NICOLAS & Romain HALLER, ©Bibliothèque, ©Jean-Frédéric BLICKLE, ©Amicale Don du Sang, ©Audrey STORCK, ©OMCSL, ©Périscolaire, ©Sapeurs-Pompiers, ©Patrimoine, © Confrérie Saint Adelphe, ©Catherine REISS, © Marie-Jeanne GILLMANN
Dépôt Légal : décembre 2021

Ne pas jeter sur la voie publique

Le mot du Maire
S'Wort vum Herr Maire

Chères Neuwilleroises, chers Neuwillerois,

Loin de l'ambiance festive et de la sérénité que nous espérions retrouver, la fin de cette année 2021 nous rappelle brutalement que la pandémie de la COVID 19 n'est pas derrière nous ! L'horizon qui semblait dégagé s'assombrit à nouveau nous obligeant à renouer avec les restrictions, les contraintes, les limitations.

Alors que nous avions planifié, organisé, préparé les manifestations qui devaient nous permettre de passer de chaleureux moments tous ensemble, me voilà contraint d'annuler la fête des aînés qui devait avoir lieu le 12 décembre, nous espérons néanmoins pouvoir la reporter. A ce jour nous ne savons pas encore avec certitude quelles manifestations pourront être préservées et dans quelles conditions. Je mesure les déceptions et les frustrations …heureusement quelques évènements ont pu avoir lieu cette année notamment Musique en fête et le traditionnel Messti avec son défilé de chars.

Il me semble que nous sommes nombreux à avoir apprécié ces moments de gaité et de joie partagée.

A ce sujet je souhaite partager avec vous des constats qui me préoccupent.

L'OMCSL (Office Municipal de la Culture, des Sports et des Loisirs) a été créé pour regrouper et fédérer l'ensemble des associations en toute indépendance du conseil municipal. Pourtant nombre de celles-ci ne sont plus présentes pour participer ou organiser des manifestations…Où sont leurs membres ? qu'en est-il de l'esprit d'engagement pourtant indispensable pour faire vivre et bouger un village ? Sans la participation de tous, rien n'est possible. Aussi, je compte sur vous et vous espère nombreux lors des prochaines manifestations. Je remercie chaleureusement les bénévoles qui interviennent déjà au sein de la commune.

Les incivilités relevées au sein du village : déjections canines malgré l'installation de distributeurs de sacs canins, vitesse excessive de certains automobilistes, trottoirs et abords des maisons mal entretenus… procèdent de ce même constat. Sans un minimum d'engagement et d'investissement de chacun, notre village ne sera ni attractif ni animé …une fois de plus je fais appel à votre participation et à votre esprit civique pour faire bouger les choses.

Malgré les aléas l'équipe municipale reste active et poursuit ses efforts pour administrer et animer la vie communale.

En 2022 nous allons inaugurer la nouvelle station d'épuration, un projet de longue haleine qui aboutit enfin.

Nous travaillons également à la création d'une classe bilingue qui pourrait ouvrir dans le cadre d'un regroupement pédagogique. D'autres projets sont en cours et je vous en informerai dès que possible.

Malgré ce nouvel épisode difficile c'est en restant solidaire et mobilisés les uns pour les autres que nous réussirons à sortir de cette pandémie plus unis et mieux armés pour construire une vie communautaire vivante et agréable pour chaque habitant.

Il me reste à vous, à nous, souhaiter les meilleures fêtes possibles…je ne résiste pas au plaisir de partager avec vous cette citation de Sénèque, philosophe, elle me semble particulièrement pertinente en cette fin d'année :

« La vie n'est pas d'attendre que les orages passent mais d'apprendre comment danser sous la pluie ».

Je nous souhaite à tous d'y parvenir et d'esquisser quelques joyeux pas pour entrer dans la nouvelle année : que se réalisent en 2022, nos vœux de bonheur, de santé et de sérénité retrouvés.

Votre Maire
Daniel BURRUS

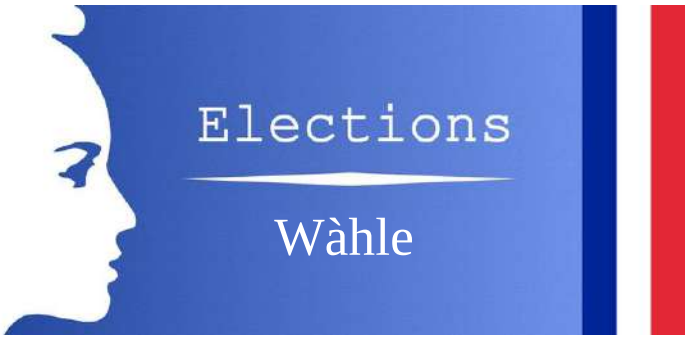
Ne pas jeter sur la voie publique

Coupure de l'éclairage public.

Nous faisons suite à différentes consultations dont nos échanges avec Monsieur le Maire de Niedersoultzbach qui a mis en place l'extinction de l'éclairage public de minuit à 05h dans sa commune.
Cette action, instaurée depuis 2018, a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme par les habitants.
C'est pourquoi, nous avons décidé de tester également ce principe à Neuwiller-Lès-Saverne.
Nous allons donc effectuer un test de coupure de l'éclairage public de minuit à 05h de mi-janvier jusqu'à mi-juillet.
Cette période sur deux saisons permettra d'évaluer les impacts sur notre environnement.
Suite à cet essai, nous solliciterons votre avis pour pérenniser ou non cette action.
L'extinction de l'éclairage public est de plus en plus d'actualité dans beaucoup de communes françaises dont localement Holtzheim, Niedersoultzbach, Wingen-Sur-Moder etc…
Elle permettra de participer à la préservation de la biodiversité et de faire des économies d'énergie non négligeables.



Ne pas jeter sur la voie publique



2 rendez-vous électoraux auront lieu en 2022 :

- Les présidentielles les 10 et 24 avril
- Les législatives les 12 et 19 juin

Pensez à vous inscrire à temps si ce n'est déjà fait !

Pour voter l'année prochaine, il est impératif de s'inscrire sur les listes électorales au plus tard **le 4 mars 2022.**

Plusieurs possibilités d'inscription :

- Sur internet : Rendez-vous sur le site service-public.fr
- En mairie : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous seront demandés.

Taxe d'habitation sur les logements vacants

Wohnungstiire fer laarstehende Wohnunge

On appelle « logement vacant à usage d'habitation » un logement ayant des éléments de confort minimum (installation électrique, eau courante, équipements sanitaires…) mais qui est vide de meubles, ou avec un mobilier insuffisant pour en permettre l'habitation.

La taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV) est due par les propriétaires qui possèdent un logement vacant à usage d'habitation depuis plus de deux ans consécutifs au 1er janvier de l'année d'imposition.

Les logements habités plus de 90 jours consécutifs dans l'année, subissant une vacance involontaire (le propriétaire cherche un locataire ou un acquéreur), nécessitant des travaux importants pour être habitable (plus de 25 % de la valeur du logement) et les résidences secondaires meublées soumises à la taxe d'habitation ne sont pas concernés par la THLV.

Le taux applicable pour la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV**)** correspond au taux communal de la taxe d'habitation de la commune qui est de 11,50 % à Neuwiller.

Par délibération du conseil municipal du 6 décembre 2021, l'assujettissement de la THLV a été voté. Elle sera applicable en 2023. L'objectif de cette délibération est d'inciter les propriétaires de logements vacants à ne pas les laisser inoccupés sur une longue période et à permettre ainsi à des Neuwillerois ou de nouveaux arrivants de trouver un logement dans la commune.

Ne pas jeter sur la voie publique

Permis de construire – Déclarations

ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique)

Dùrich s'Internet esch's einfàcher

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE)**.

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Neuwiller-lès-Saverne, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematerialisation-des-autorisations-durbanisme

Ne pas jeter sur la voie publique

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Es esch verkauft wore

Propriétaire	adresse	Acquéreur
GASSERT Mickaël et GASSERT Stéphanie	7 Faubourg du Maréchal Clarke	SCHMIDTENKNECHT Martial
ARON Robert	5 Impasse des Cigognes	BALTZER Steve
WEBER Anne-Claire, LOBSTEIN Mélissa, LOBSTEIN Théo	2 rue des Châtaigniers	M. et Mme Martial ROESCH
M. et Mme Olivier LUDWIG	21 Faubourg du Maréchal Clarke	Valérie DAHL
Mathieu STENGER	12 rue des Grives	Sébastien KOENIG et Alexandra HENNING
OURY Kléber et DUFFAU Emmanuelle	14 Faubourg du Maréchal Clarke	MUELLER Eckhard
DUDEY Jean-Marie	10 rue de la Batteuse	LAMBERT Alain
SCHAEFFER Evelyne et HALLER David	9 rue des Alouettes	GORZOLKA Roland
ATZENHOFFER Alphonse et Chantal	8 rue du 22 Novembre	ADOLFF Yannick
DM ALSACE IMMO	15 rue du Général Koenig	LUCK Cathy

Déneigement





Afin de faciliter le déneigement de nos rues, nous vous prions de bien vouloir stationner d'un seul côté.





Ne pas jeter sur la voie publique

Les énergies renouvelables citoyennes : c'est une réalité dans le Pays de Saverne.

Ernejerbàre Energie : er kenne met màche !

Depuis 2018, Centrales Villageoises du Pays de Saverne a financé plus de 350 000 euros de panneaux photovoltaïques (environ 1600 M2). Ce sont actuellement 9 centrales photovoltaïques situées à Saverne (3 écoles + club house de foot), Monswiller (entreprise privée), Thal-Marmoutier (école-mairie), Dossenheim (école) et Bouxwiller (station d'épuration) qui produisent des énergies renouvelables citoyennes. Cela a été possible grâce à l'engagement financier d'environ 140 actionnaires qui ont souhaité placer leur argent dans une entreprise citoyenne et pleinement engagée dans la transition énergétique.

L'entreprise Centrales Villageoises est prête à développer de nouveaux projets sur la communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre comme elle l'a déjà fait à Dossenheim et Bouxwiller. Pour cela des réunions publiques vont être organisées dès début 2022 dans différentes communes volontaires pour constituer un nouveau collectif citoyen du territoire qui pourra assurer le pilotage du projet et le développement de Centrales Villageoises localement.

Pour cela, nous avons besoin d'être rejoint par de nouveaux citoyens qui sont prêt :

- à nous aider dans la gestion de l'entreprise
- à identifier de nouvelles toitures en sollicitant leur maire pour la mise à disposition de toits de bâtiment communaux
- à devenir actionnaire pour financer ces futures installations (une action = 100 euros ; rentabilité estimée de 2%)

Le projet Centrales Villageoises est un modèle économique stable et reproductible, qui contribue au développement économique du territoire, permet une production d'énergie non fossile locale et mobilise ses citoyens pour la transition énergétique du territoire.

Des nouveautés sont envisagées pour fin 2022 : encourager les économies d'énergies (défi DECLICS pour les particuliers ou championnat CUBE pour les bâtiments publics/privés et bâtiments d'enseignement), l'accompagnement des particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque (3 à 9kWc) et la promotion de kits solaires et solidaires (1, 2 ou 4 panneaux).

Les engagements de la France pour la réduction des gaz à effet de serre et le changement climatique sont aussi ceux des territoires avec les citoyens, associations, entreprises et collectivités qui les composent.

Avec Centrales Villageoises, chacun peut faire sa part et même plus, rejoignez-nous et devenez producteur d'énergies renouvelables.

Ne pas jeter sur la voie publique

Un Noël plus que parfait

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de profiter de sa famille, de ses amis et de bons repas. La magie de Noël émerveille petits et grands. Si on profitait de ces moments pour faire du bien à nos proches et à la planète ?

Quelques conseils pour réduire ses déchets pendant les fêtes :

Qui dit fête, dit cadeaux, choisissez des cadeaux inestimables :



1. Des cadeaux éco-responsables qui **durent longtemps**. Préférez **des cadeaux utiles réalisés avec des matériaux écologiques**, comme des jouets en bois ou des objets utiles au quotidien version zéro déchet. Et pourquoi pas réaliser vous-même les cadeaux ?
2. Vous pouvez également offrir **des cadeaux d'occasion**.
3. Les bons repères pour limiter les impacts sur l'environnement sont le **Made in France et les labels environnementaux**, à découvrir sur www.ademe.fr/labels-environnementaux.
4. **Les cadeaux dématérialisés** sont très appréciés : cours de couture ou de bricolage, week-end à proximité, massage, abonnement, place de concert... Ils permettent de faire vivre une vraie expérience.

Pour un sapin plus responsable

1. On choisit un **sapin français avec un label** Plante bleue, MPS, PEFC ou AB (agriculture biologique).
2. Et pourquoi pas **un sapin en bois**. Il existe de jolis modèles. Ou bien, un **sapin fait maison**. C'est le moment de profiter de toute la famille autour de la réalisation du sapin.

Le saviez-vous ? Il faut au minimum 20 ans pour compenser les émissions de CO_2 liées à la fabrication et à l'acheminement d'un sapin artificiel en plastique.

Et pour le repas ?

1. On privilégie **la qualité à la quantité**, en choisissant juste ce qu'il faut.
2. On préfère également **les circuits courts** : avec des produits **frais et locaux**.
3. Vous pouvez déposer les restes alimentaires dans les **points d'apport volontaire de biodéchets**.

(Scannez pour visualiser la carte)

Joyeuses fêtes !

DES NOUVEAUTÉS EN DÉCHÈTERIE ! VOUS POUVEZ DÉSORMAIS TRIER :



Bouchons en liège

En partenariat avec Les Bouchons de l'Espoir



Polystyrène

Dans les cages prévues à cet effet



Thermomètres / Baromètres à mercure

Ils ont une réserve de couleur métallique : argentée / chromée.



À VENIR : VOTRE COMPTE USAGER EN LIGNE

Dès février 2022, vous pourrez créer votre compte usager en ligne. Ce dernier vous permettra de consulter votre nombre de levées, le nombre de passages en déchèterie, vos factures, etc.

Rejoignez-nous sur Facebook, pour suivre notre actualité

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site web : www.smictomdesaverne.com ou par téléphone au 03.88.02.21.80

Smictom Saverne

Ne pas jeter sur la voie publique

Déjections canines

Hundshiffele

Lors du nettoyage des bouches d'égouts dans notre village, les agents du SDEA ont trouvé des sachets de déjections canines dans ces dernières (photo ci-dessous).



Nous vous prions de bien vouloir jeter vos sachets dans les poubelles et vous rappelons également que les espaces verts de notre commune ne sont pas des canisites.



Les actions de la municipalité cette année
Wàs àlles in de Gemein des Johr gemàcht esch wore

En 2021, tout au long de l'année, la municipalité a œuvré pour un meilleur confort de vie des habitants de Neuwiller-Lès-Saverne.

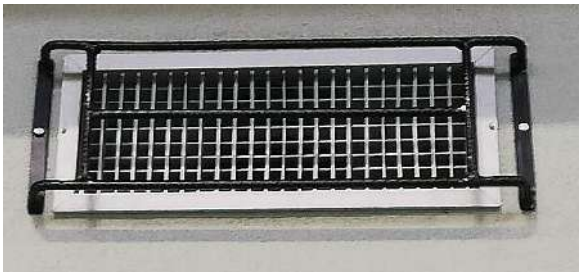
Tout d'abord, nous avons entrepris des travaux de voirie pour améliorer la qualité des déplacements et du stationnement dans les rues par la création du parking au cimetière catholique et l'installation d'une écluse dans la rue du Gué.



De nombreux travaux ont été réalisés grâce au bénévolat d'Alberto.

Le choix stratégique de cette année s'est essentiellement porté sur la rénovation et la réhabilitation des salles communales, de la salle Omnisport et de l'école qui en avaient grandement besoin.

En effet, nous avons pu constater la vétusté de certaines installations qui méritaient un coup de jeune : ainsi les dispositifs d'éclairage de la salle du Bosco Bas et de la salle Omnisport ont été remplacés par des éclairages LED. Les systèmes de chauffage ont subi des réparations et des remplacements dans ces deux salles ainsi que la mise aux normes électriques.





Ne pas jeter sur la voie publique

La municipalité a également souhaité renouveler certains équipements usagés tels cuisinière professionnelle de la salle du Bosco Haut, le matériel de nettoyage et le matériel technique dont le remplacement de certaines machines est encore prévu très prochainement avec l'achat d'une nouvelle saleuse et d'une nouvelle tondeuse à gazon.

Tous ces matériels actuellement défectueux et vieillissants sont autant de frais d'entretiens et de réparations qui, avec le temps, s'avèrent très onéreux en coûts de maintenance.

Enfin, nous avons procédé au rafraichissement des peintures de l'école, à l'achat de matériel informatique et nous avons réalisé des interventions pour l'amélioration du réseau internet et de la téléphonie. Le portail de l'école fortement détérioré a été remplacé et agrandi.





Pour les actions menées cette année, une campagne de stérilisation des chats a été organisée en juin avec le concours de l'association « Action Coup d'pattes » pour assainir les rues de la prolifération des chats errants, action qui sera reconduite début de l'année 2022. Nous en profitons pour faire un appel aux bénévoles qui se sentent concernés par ce fléau.

Forts du constat de l'insalubrité grandissante dans la commune, nous avons signé une convention de fourrière avec un garage agrée pour que les voitures- épaves n'envahissent plus notre belle Cour du Chapitre et nos rues. Nous menons également des actions auprès des pouvoirs publics dans l'espoir de retrouver un village rayonnant.

La commune a proposé cet été une prestation de nettoyage des abords des propriétés et des trottoirs pour offrir une facilité d'entretien aux habitants.

Nos investissements et nos actions au service du bien-être de tous les concitoyens continueront en 2022 avec autant de ferveur que cette année.

Ne pas jeter sur la voie publique

Cérémonie du 11 Novembre

De elefte November

Les habitants de la commune et des alentours, les élus parmi lesquels Monsieur le Maire de Weiterswiller, les pompiers et les musiciens étaient réunis pour commémorer le 11 novembre.

Dans son discours, le Maire, Monsieur Daniel BURRUS a retracé la spécificité de l'Alsace-Moselle au fil de son histoire tourmentée. Une reconstitution avec la présence de personnages en tenues d'époque de soldats et d'infirmières allemands et français illustrait la situation particulière de notre province.

Cette cérémonie « bi-nationale » reflète notre culture locale. Dans son discours, le Maire a annoncé le projet d'une classe bilingue sur la commune dans un futur proche. En effet, le bilinguisme permet à nos nations de se rapprocher davantage afin d'éviter les tensions qui ont par le passé mené à des conflits où de nombreuses personnes ont perdu la vie et où des familles se sont retrouvées déchirées.



Ne pas jeter sur la voie publique

Le repas de Noël des aînés victime de la crise sanitaire

S'Wihnàchtsasse het leider mìn abgeblosse ware

Tout était prêt pour accueillir les aînés dans une ambiance chaleureuse et conviviale pour le repas du 12 décembre.
Malheureusement, face au regain de la crise sanitaire, nous avons pris la difficile décision d'annuler cette fête tant appréciée qui permet de se retrouver et de maintenir le lien social.
La santé de toutes et de tous a été notre priorité.
Toutefois, un colis de Noël a été distribué aux seniors de plus de 70 ans.



Ne pas jeter sur la voie publique

Les décorations de Noël

D'Wihnàchtezerrunge

A l'approche des fêtes, les agents communaux n'ont pas ménagé leurs efforts pour décorer le village et renouer avec la magie de Noël.
De beaux sapins ont été installés aux abords des églises et à différents endroits de la commune tandis que des ornements et guirlandes lumineuses accrochent l'œil dès la tombée de la nuit.
Pour le bonheur des enfants, la jolie boîte aux lettres du père Noël a retrouvé sa place habituelle.
Branches de sapin, décorations en bois, oursons et lutins ornent fenêtres, balcon et entrée de la mairie.
Un grand merci à tous les habitants et commerçants qui participent à la magie de Noël en mettant en valeur habitations et vitrines.









Ne pas jeter sur la voie publique

Etat civil
De Zivilstànd

Grands anniversaires Feierlichi Gebùrtsdaj

1er juillet 2021 au 31 décembre 2021

Juillet

Mme Simone GIMBEL née WEINGAESSEL, 90 ans le 7 juillet



Mme Rose MULLER née DOEPPEN, 80 ans le 23 juillet

Août

M Robert VOLLMER, 90 ans le 4 août

Mme Christiane GOUIN née HEINRICH, 91 ans le 11 août

Mme Irma WEITZENCKER née GING, 90 ans le 11 août



Septembre

Mme Marie Elise BANKHAUSER née HUSSER, 99 ans le 8 septembre

Novembre

Mme Frieda SCHWEITZER née FATH, 91 ans le 11 novembre

Octobre

Mme Germaine SCHAFFER née GROSSE, 85 ans le 1er octobre



Décembre

M Raymond ROOS, 92 ans le 9 décembre

Mme Erna BASTIAN née HUSSER, 90 ans le 11 décembre

M Eric GUTFRIED, 80 ans le 15 décembre

M Jean MULLER, 80 ans le 23 décembre

M Robert ARON, 91 ans le 25 décembre

Mme Laurence FREISSMUTH née BURRUS, 90 ans le 27 décembre

Ne pas jeter sur la voie publique

Naissances

Gebùrte

Mattia SCHMITT LOGEL né le 20 septembre 2021, fils de Luc LOGEL et de Valentine SCHMITT

Agathe MATHIS née le 15 novembre 2021, fille de Elodie GREDY et de Quentin MATHIS

Inaya RUCH née le 07 décembre 2021, fille de Alexandre RUCH et de Charlotte SCHIRMER

Mariages

Hòchzitte

Tatiana SHAMOVA et Thibaut WEITZEL le 10 juillet



Sophie LEHMANN et Matthias BARBOT le 31 juillet



Claire NICOLAS et Romain HALLER le 10 juillet



✧ Décès

✧ Starwefàlle

Nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées

M Jean-Claude HEINRICH-DURRMANN décédé le 4 août 2021

M Jean-Michel MAIER décédé le 1er septembre 2021

Mme Marie-Antoinette GIMBEL décédée le 22 septembre 2021

M Claude GIMBEL décédé le 1er octobre 2021

Mme Marie BURRUS veuve BOTZ décédée le 25 octobre 2021



Ne pas jeter sur la voie publique

Le Regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

S'Zàmmeschliesse vun Schuele

Nous vous annoncions dans le bulletin précédent qu'un projet de RPI devrait voir le jour entre Neuwiller-lès-Saverne, Dossenheim-sur-Zinsel, Weiterswiller et Weinbourg.

Le 15 juillet dernier, les maires des quatre communes ont conjointement demandé aux services de l'Education Nationale dans le Bas-Rhin la création de ce RPI assorti d'un pôle bilingue franco-allemand. Ils ont été reçus le 22 octobre à l'Inspection de Saverne pour exposer leur projet.

A l'heure actuelle, nous attendons encore la réponse des autorités académiques concernant cette demande. Toutefois, si le dossier n'avance pas aussi rapidement que nous le souhaiterions, les quatre communes restent motivées pour faire aboutir ce projet le plus rapidement possible, au plus tard pour la rentrée 2023.



Ne pas jeter sur la voie publique

L'Association des Parents d'Elèves

De Eltereverein

Depuis le début de l'année scolaire, l'association des parents d'élèves de Neuwiller les Saverne a été déjà bien présente. Nous avons participé au Messti en proposant une soirée tartes flambées sur place et à emporter le samedi soir et le dimanche nous étions présents au défilé avec la participation de certains enfants de l'école en musique. La convivialité était au rendez-vous pour ces 2 premières pour notre association.

Début novembre nous avons ensuite, en collaboration avec l'école, organisé le goûter qui a suivi le défilé de la Saint-Martin, un défilé aux lanternes dans les rues de Neuwiller à la nuit tombée, avec tous les enfants des écoles. Les petits gourmands ont été ravis de découvrir, et surtout déguster, les brioches en forme d'oies.

Nous avons à nouveau proposé aux habitants du village une livraison de mannele et baguettes pour le dimanche 5 décembre. Et une nouveauté pour Noël, une livraison de bretzels et idées cadeaux en partenariat avec l'entreprise Boehli. Merci à tous pour votre soutien.

Et pour finir cette année en beauté, nous allons offrir une fête de Noël à tous les enfants des écoles qui se fera directement à l'école le vendredi avant les vacances. Les enfants auront le plaisir de voir un spectacle, de déguster un bon goûter de Noël, et d'avoir des surprises.
Nous allons également offrir différents jeux éducatifs pour les 4 classes des écoles.

Toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et on vous dit à l'année prochaine. Prenez soin de vous.







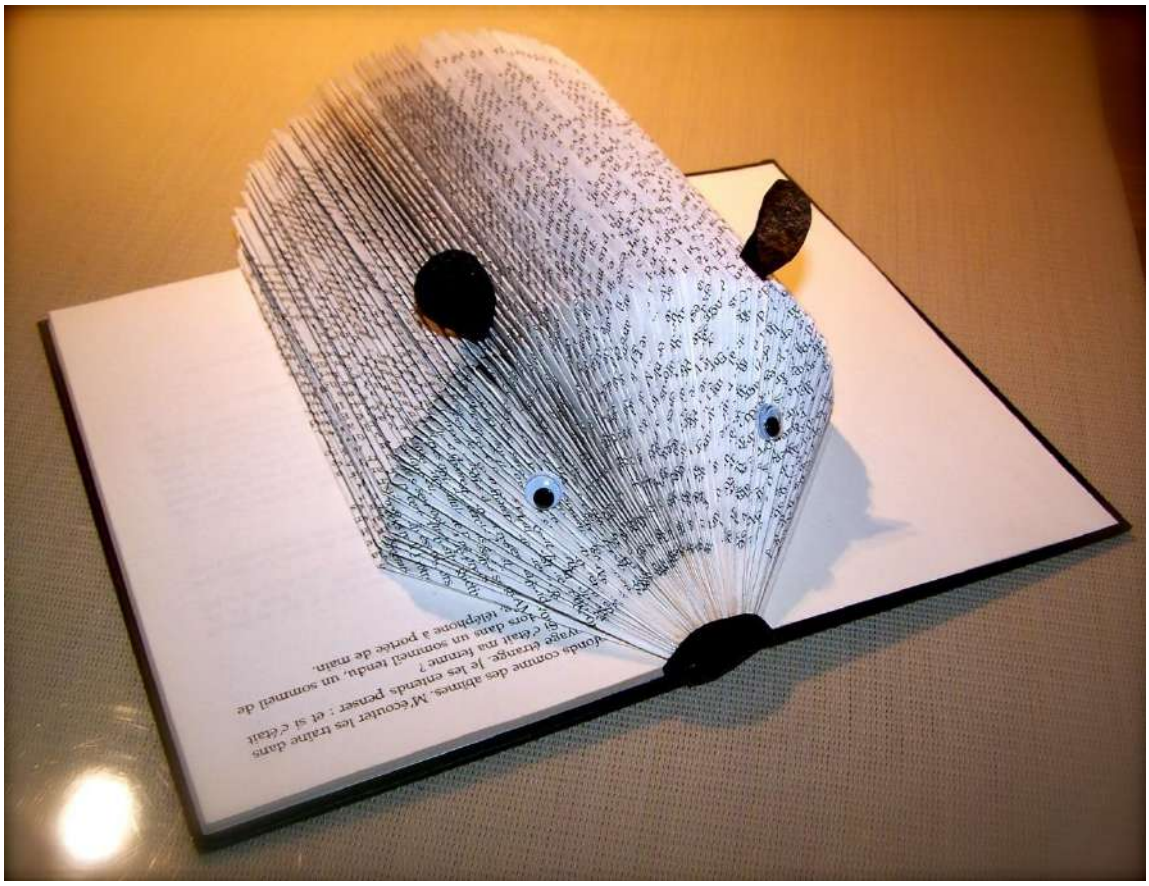
La Bibliothèque
D'Bibliothek

Depuis le dernier "Mot du Maire", nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux bénévoles : Martine VETTER et Josselin PLOT
et déjà un accroissement de visites se fait sentir... Un grand merci à eux pour cette bouffée d'oxygène !

Nos horaires actuels sont :
Mercredi de 14 à 16 h et samedi de 10 à 12 h (sauf le dernier samedi du mois)

Par contre, nous nous reposons pendant la période de Noël - Nouvel An : fermeture du 23 décembre 2021 au 4 janvier 2022.
Nous comptons bien repartir de plus belle début de l'année 2022....

De nouvelles acquisitions sont prévues aux mois de janvier-février et un échange de documents aura lieu début avril avec la Bibliothèque Départementale à Sarre-Union.



Ne pas jeter sur la voie publique

Musiques au Pays de Hanau

Après une année fortement perturbée par la crise sanitaire Musiques au Pays de Hanau a repris ses activités avec un duo de guitares donné par Corentin Caussin et Erwan Paris à l'église simultanée de La Petite-Pierre le 13 juin un duo flûte et harpe par Frédéric Werner et Myriam Serfass à l'église protestante de Bouxwiller le 10 octobre et enfin un récital donné sur le magnifique orgue Silbermann de Bouxwiller par Hervé Désarbre le 27 novembre dans le cadre de l'hommage rendu à Pierre Diependaële.
Sont programmées pour le premier semestre 2022 un concert de l'ensemble Auentos consacré pour l'essentiel à une transcription pour ensemble de cuivres de la suite de ballet Roméo et Juliette de Prokofiev le 3 ou le 24 avril à l'église St-Adelphe (date à confirmer) et enfin un concert de motets et madrigaux de la Renaissance par l'ensemble vocal Ksàng le dimanche 5 juin 2022 dans la mesure du possible à l'Abbatiale Saints Pierre-et-Paul.
Nous espérons vous retrouver nombreux à ces concerts et vous adressons nos meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.
Pour le comité de Musiques au Pays de Hanau
Le Président
Jean-Frédéric Blicklé





Amicale du don du sang

Les prochaines collectes de **l'année 2022** au Foyer du Bosco Haut :

- **11 février**
- **08 avril**
- **10 juin**
- **09 septembre**
- **02 décembre**

Venez nombreux votre don peut sauver des vies.



Ne pas jeter sur la voie publique

OMCSL

Le Messti

De Messdi

Nombreuses étaient les questions pour savoir si ce messti allait une nouvelle fois se tenir ou non. Il en a fallu de l'envie, parfois d'un peu de courage pour s'adapter aux conditions sanitaires obligatoires décidées par l'autorité dans l'espoir de contrecarrer les méfaits d'un microbe. Facile aurait été de se lamenter, de rester assis à attendre que le temps passe en se prélassant dans une oisiveté fatale voire même voulue. Qu'à cela ne tienne, le messti est une tradition bien ancrée dans la mémoire collective des Neuwillerois et ce n'était pas cette année qu'elle allait été ramenée au rang de légende.

L'envie et le courage n'ont pas manqué. Ni pour les Eul qui ont organisé leur brocante, ni pour les associations qui ont tenu la buvette, ni pour celles qui ont su construire des chars aux couleurs chatoyantes de l'humour, ni pour les forains qui ont amusé les enfants et leurs parents. L'originalité a été de la partie puisque, pour la première fois de toute l'histoire du messti à Neuwiller, les adjoints et le maire ont offert leur freibier coutumier en faisant partie du défilé (à en croire l'enthousiasme des intéressés, une nouvelle habitude est en train de naitre...). Même le soleil généreux a été de la partie et, au vu des nombreux visiteurs et spectateurs, cette tradition n'est pas prête à courber l'échine. Que du bonheur !







Marché de Noël 2021 et spectacle itinérant

Nous vous avons annoncé par flyers distribués dans vos boîtes aux lettres de la tenue :

- du marché de Noël 2021
- d'un spectacle itinérant
- du partage de la Saint-Nicolas.

En raison des contraintes sanitaires liées à la Covid-19 l'OMCSL a dû se résoudre à annuler le marché de Noël et le partage de la Saint-Nicolas.

Toutefois, le spectacle itinérant des 18,19 et 21 décembre au départ de l'Abbatiale à 20h30 est maintenu.

Ne pas jeter sur la voie publique

Au centre Éthic Étapes La Vie en Vert - Les EUL : la projection AlimenTERRE réussie !

La projection du film "Recettes pour un monde meilleur" de Benoit Bringer a rassemblé plus d'une trentaine de personnes.

Ce vendredi 19 Novembre le centre Ethic Etapes La vie en Vert - les EUL, organisaient une projection-débat autour du film **"*Recettes pour un monde meilleur*"** (70 min) de Benoit Bringer. Plus de trente personnes ont répondues présentes à cet événement permettant ainsi des échanges riches et variés à la suite du film.
"Le film nous donne faim" confie une participante, " les images sont très belles : elles mettent en valeur des plats végétariens et éveillent nos papilles". Le film proposé cette année par l'animatrice Nature Solenne Cardine, permettait d'avoir un panel militant et motivant de solutions à mettre en place dans les structures de restauration collective. "*Recettes pour un monde meilleur* est à la fois un documentaire optimiste et permettant une prise de conscience réelle sur ce qu'il est possible de faire à l'échelle d'une commune. C'est pour cette raison que je l'ai choisi, il me permet de faire prendre conscience aux participant.e.s, de l'importance de leur pouvoir d'achat pour une agriculture plus durable et soutenable. C'est nous consommateurs.trices qui choisissons à qui nous donnons notre argent pour nous nourrir. À l'approche des fêtes de fin d'année, il est primordial de le rappeler et de décider dès maintenant quel monde nous souhaitons, à travers nos achats" argumente Solenne ravie d'avoir rassemblé une trentaine de personnes lors de cette projection. Des échanges intéressants et variés ont permis aux participant.e.s d'exprimer leur accords ou désaccords avec leur film et de nombreux ponts entre les participant.e.s vont également voir le jour. En effet certain.e.s participant.e.s souhaitent s'impliquer et s'impliquent déjà quotidiennement pour faire bouger les lignes de la société actuelle afin d'arriver à un changement.
Si vous aussi vous souhaitez vous investir pour la nature, contactez Solenne au 03 88 70 03 34 ou sur animation@lavieenvert.fr
Encore plus d'informations sur www.lavieenvert.fr ou sur notre page facebook.





Ne pas jeter sur la voie publique

Les Sapeurs-Pompiers de Neuwiller-lès-Saverne

La crémation de Sapin aura lieu le samedi 8 janvier 2022.

Le feu sera allumé après les 16h30 et les habitants de Neuwiller pourront venir se réchauffer autour du feu à boire un "VIN CHAUD" Offert par les pompiers pour la Nouvelle Année (si bien sûr les conditions sanitaires à ce moment-là le permettent).

Merci de déposer vos Sapins en évidence sur le trottoir pour SAMEDI le 8 Janvier 13h30 au plus tard.

Les pompiers vous remercient pour votre accueil lors de la vente des calendriers.





Ne pas jeter sur la voie publique

Patrimoine

Sans surprise, en raison de la pandémie l'association **PATRIMOINE** a dû renoncer à un certain nombre de projets en 2021. Elle a, néanmoins, pu assurer



° L'accueil, le 19 juin, de le **journée d'études sur « Le patrimoine funéraire »** organisée par le Comité d'Histoire du Grand Est, avec le concours de notre association,



° L'ouverture à la salle du Chapitre, pendant les mois d'été, du Point d'Accueil Touristique Saisonnier (PATS) ,
avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Hanau La-Petite-Pierre.



° L'animation de la J**ournée européenne de la culture et du patrimoine juifs (JECPJ)** le 19 septembre



° La présence au **Marché de Noë**l le 19 décembre

Et a effectué quelques dizaines de **mises à jour de son site** http://www.patrimoine-neuwiller.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Confrérie Saint Adelphe

"La confrérie Saint Adelphe est une association Neuwilleroise qui a été créée le 21/02/2020.

Elle regroupe des épicuriens, amateurs de vins et fervents défenseurs du vignoble alsacien.

Par des dégustations ou même des sélections de leur propre cuvée cette association entend bien défendre notre terroir alsacien qui, de plus, est le terroir le plus riche au monde dans sa variété.

Pour tout personne qui souhaite se perfectionner dans le domains viticole alsacien, voici leur adresse : confrerie.saintadelphe@gmail.com

Vous pouvez trouver certain de leurs vins à la ferme fromagère du Herrenstein, partenaire de la première heure ainsi qu'à l'épicerie « à l'essentiel ».



SAINT
ADELPHE
CONFRÉRIE

Ne pas jeter sur la voie publique

Un poème de Catherine REISS

Frissonnantes soirées

Le vent, nomade comme un bohémien,
Emporte vers d'autres rivages
L'estival héritage,
Les derniers soupirs de l'été indien.

La brume possessive voile l'horizon.
Les fruits de l'arrière-saison
Attendent leur cueillette,
Parfum de cidre, douceur aigrelette.

Entre les fraîches prairies
Et quelques terres à demi-nues,
La campagne étale à perte de vue
Sa chatoyante tapisserie.

D'un village voisin,
La sonnerie du clocher me parvient
Couverte par les cris sévères des corbeaux.
Azur blafard, lumière altérée.

De plus en plus tôt,
De longues ombres gourmandes,
Inéluctables offrandes
A l'été épuisé,
Dévorent les fins de journées.

Heures mélancoliques,
Frissonnantes soirées.



©René REISS

Ne pas jeter sur la voie publique

Un poème de Audrey STORCK

Joyeux Noël

C'est la fin de l'année
Et les festivités
Approchant à grand pas
Procurent de la joie
Une ambiance s'installe
Chaleureuse, amicale
Tant de décorations
Font leur apparition
Dans les rues, ça scintille
Des guirlandes qui brillent
Et dans chaque maison
Un sapin au salon
Respect des traditions
Bredele en cuisson
Des marchés de Noël
Du vin chaud, des bretzel
Marrons chauds, pains d'épices
En Alsace, des délices
Sans parler des enfants
Qui sont si impatients
De pouvoir déballer
Leurs cadeaux mérités
Créer des souvenirs
Joie du "Plaisir d'offrir"
Des moments de partage
Comme un ciel sans nuage
Mettre entre parenthèse
Ce qui met mal à l'aise
Les problèmes, les soucis
Qui chamboulent nos vies
La santé et l'argent
Certes très importants
Ce coronavirus
Qui n'est pas si minus
Puisqu'il revient encore
Mais nous serons plus forts!
Alors joyeux Noël
Que vos fêtes soient belles
Et pensez bien, surtout
A prendre soin de vous !



Marie-Jeanne GILLMANN ©

Une collaboration entre Mesdames Audrey STORCK et Marie-Jeanne GILLMANN a abouti à un recueil de poèmes joliment illustré appelé « Eclosion ».

Ne pas jeter sur la voie publique

Le Hammerweiher

De Hammerweiher

La commune de Neuwiller-lès-Saverne s'étend bien au-delà de ce que l'on pourrait imaginer. En effet, dans la vallée de la Zinsel, à quelques encablures du restaurant Oberhof, se situe une propriété privée comprenant un grand étang, appelée Hammerweiher.

Ladite propriété appartient en partie au ban communal de Neuwiller-lès-Saverne.

Il est notable que ce bout de terre et d'eau ait appartenu à Émile Erckmann, l'auteur et compagnon de route d'Alexandre Chatrian (l'écrivain bicéphale est plus connu sous le nom d'Erckmann-Chatrian).

Le Hammerweiher était alors le siège d'une scierie. Ce n'est qu'au XX ème siècle qu'un étang y fut creusé. Mais cela, c'est une autre histoire !



Grosshammerweyer (photo G. Imbs).

Ne pas jeter sur la voie publique

Les remparts de Neuwiller

La nécessité de protéger Neuwiller contre la convoitise des sires de Lichtenberg, s'imposa aux évêques de Metz dès le XIIIe siècle. Cependant, l'érection d'une enceinte n'empêcha nullement Henri de Lichtenberg de s'emparer du bourg et de démolir cette première tentative de fortification. Mal lui en prit car dès le printemps suivant, le nouvel évêque de Metz et ses alliés l'obligèrent à abandonner ses prétentions et à remettre en état ce qu'il avait détruit.

Ultérieurement, une fois devenu suzerain de la ville, Jean de Lichtenberg n'eut qu'une hâte : obtenir l'autorisation de l'empereur Louis de Bavière d'entourer la localité d'une double enceinte d'une hauteur de 5,50 m pour une épaisseur des murs allant jusqu'à 1,40 m à certains endroits. Elle était percée de trois portes surmontées d'une tour et d'une quatrième porte, plus petite, qui fut murée au XVIe siècle. Chaque entrée portait le nom de la rue sur laquelle elle débouchait : le Marxthor sur la Marxgass (rue St-Marc, aujourd'hui rue du général Koenig), le Zehnthor sur la Zehngass (rue de la dîme, aujourd'hui rue du général Leclerc) et le Bühlthor sur la Bühlgass (rue de la colline, aujourd'hui rue du 22 novembre). A l'intérieur des murs, un second rempart enserrait l'enclos de l'abbaye avec une grande porte ouvrant sur la Marxgass. A l'Est, le Freihof était clos également, chaque entité ayant de surcroît sa juridiction propre.

Ces fortifications n'assuraient à Neuwiller qu'une sécurité toute relative. En temps de paix, elles protégeaient des bandes de pillards, des mercenaires désoeuvrés et des vagabonds ou autres mendiants qui voulaient s'introduire dans le bourg pour commettre leurs méfaits durant la nuit. En revanche, face à un ennemi déterminé, la ville préférait généralement ouvrir ses portes pour éviter une destruction ou un pillage en règle comme pendant la guerre des Paysans en 1525 ou durant la guerre de Trente Ans (1618-1648). Aussi les portes étaient-elles ouvertes le matin, gardées durant la journée et refermées le soir lorsque la « *Bürgerglock* », coulée en 1431, prévenait les habitants du faubourg qu'il était l'heure de regagner leurs foyers avant leur fermeture.

Un concierge assurait le contrôle des flux entrants et sortants. Les archives ont conservé le nom de quelques-uns de ces « *Portner* ». En 1633, Jacob Erdner officiait au Marxthor, Hans Schmid au Zehnthor. Elles citent encore Philippe Kand en 1689 ou Antoine Boh en 1768. Ces portiers disparurent avec le temps mais en 1804, la ville employait encore un homme rétribué 24 F/an pour ouvrir les portes le matin et les refermer le soir. Les portes servaient également à la perception des divers droits de péages. Ainsi, par exemple, les jours de marché, chaque marchand entrant qui portait sa balle sur le dos payait un liard, celui qui amenait sa marchandise sur une charrette était taxé d'un pfennig. La porte dite Zehnthor avait la particularité d'être la seule ouverte durant les vendanges afin d'empêcher les fraudes à la dîme d'après une transaction de 1529.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour assurer la sûreté et le calme intra-muros, chaque bourgeois était astreint périodiquement à effectuer un service de garde. Cette « police municipale » occupait le corps de garde situé au point de convergence des trois rues. Il était meublé d'une simple table avec deux bancs et équipé d'un chandelier, d'une cruche, d'un balai, d'une hache et d'un brancard pour amener le bois de chauffage en hiver. Durant la nuit, une patrouille effectuait sa ronde à intervalles réguliers pour vérifier la fermeture des cabarets et le respect du couvre-feu mis en place pour prévenir les incendies. Elle arrêtait également ceux qui troublaient la tranquillité publique et les mettait en détention au corps de garde jusqu'au lendemain matin. Ils étaient généralement libérés avec une amende. Si les faits étaient plus graves, on les envoyait méditer sur leur forfait en prison.

Des troubles à l'ordre public se produisaient parfois après la nomination d'un prévôt contesté. Ce fut le cas en 1763 après la destitution du prévôt Claude Weyd. La patrouille ayant été insultée par Jean Bankhauser, ancien valet de l'ex-prévôt, et par Georges Kilian, fils d'un boucher, le nouveau prévôt Gaspard Feyler, accompagné d'un notable, fit lui-même une ronde de nuit pour s'assurer que tout était calme et qu'aucun mendiant ne rôdait dans les rues de la ville. Le prévôt fut assailli « *par trois échalas que des garçons qui l'attendaient de guet-apens au coin d'une rue lui ont jeté sur le corps et qui ont brisé sa lanterne en mille morceaux. Il a crié à la garde qui l'a accompagné chez les pères des deux garçons susdits pour savoir d'eux si leurs fils étaient à la maison.* » Un peu plus tard, dans la nuit du 4 novembre, Michel Schneider, Michel Gleitz et Jacques Clauss attentèrent encore à la dignité de la garde. Le dernier s'approcha du corps de garde où Léopold Decker et Michel Schrepffer effectuaient leur astreinte et, du témoignage des deux hommes, « *l'un d'eux nous aurait présenté son derrière, à respect, par la fenêtre du dit corps de garde, et nous y aurait lâché un gros pet pour marquer le mépris qu'il faisait de nous*… »

Les fossés ayant été vendus aux enchères publiques pendant la Révolution, l'ensemble se dégrada peu à peu par défaut d'entretien. Neuwiller n'étant pas un poste militaire, se posa la question de la conservation de ces vestiges historiques. En 1810, la commune fit dresser un état des lieux. Le mur d'enceinte restant mesurait encore environ 1200 m de long pour des hauteurs variant de 3 à 5 m. Il subsistait également une partie du chemin de ronde et une tour circulaire de 14 m de largeur écroulée au tiers sans parler de la tour carrée qui servait de prison à la ville. Faute de moyens financiers, la commune proposa aux propriétaires des fossés de réparer et d'entretenir le mur à leurs frais. Il leur fut également demandé de couvrir le mur restant d'une couche de gazon de 20 cm d'épaisseur pour ralentir sa dégradation.

Au fil du temps, les portes étaient devenues inutiles, gênantes, trop étroites pour le trafic et trop limitées en hauteur. Dès 1806, Clarke, propriétaire du Marxthor, le fit démolir. Adjudicataire du Zehnthor, il obtint également l'autorisation du préfet de la démolir mais le projet ne fut pas mis à exécution car le général, nommé ministre de la guerre, avait désormais d'autres chats à fouetter. Il faudra attendre 1843 pour que la question de l'enlèvement du Zehnthor redevienne d'actualité. En octobre de cette année-là, le maire Reissenbach put se féliciter que cette démolition était un « *immense bienfait qui assainit et embellit le village entier* ». Les archives restent muettes sur la date de démolition exacte du Bühlthor.

Ne pas jeter sur la voie publique

La sauvegarde de cette enceinte et des portes aurait donné un cachet attractif supplémentaire au village. L'Histoire a légué à notre commune un patrimoine architectural exceptionnel, mais disproportionné par rapport à ses capacités financières pour l'entretenir. Il fut un temps où une coupe extraordinaire dans la vaste forêt communale suffisait pour financer un projet important. Mais, déjà au XIXe siècle, ce temps-là était révolu depuis belle lurette.



Photo : dessin de © Christophe CARMONA dans « Villes fortifiées d'Alsace et châteaux de plaine », I.D. L'Edition, 2016.

Ne pas jeter sur la voie publique

Numéros Utiles
Wichtigi Telefonnumero

GENDARMERIE de Bouxwiller	03 88 70 70 17 ou 17
POMPIERS	18 ou 112
SAMU	15 ou 112
Sous-Préfecture de Saverne nouveau numéro	03 68 41 90 95
S.O.S. Mains :	
Clinique Rhéna	
4 rue Catherine Kany 67 000 STRASBOURG	03 90 67 40 30
Clinique Saint François	
1 – 5 Rue Colomé 67 500 HAGUENAU	03 88 90 70 07
Médecins les plus proches :	
A Bouxwiller	
Dr DORFFER / Dr BART	03 88 70 70 09
Dr ATHANASE-WEISS / Dr GERBEAU / Dr THIL	03 88 70 70 07
Dr SCHMITT	03 88 70 70 22
Pharmacie de Neuwiller-lès-Saverne	03 88 70 09 42
Hôpitaux les plus proches :	
Hôpital du Neuenberg à Ingwiller	03 88 71 70 00
Hôpital Sainte Catherine à Saverne – URGENCES -	03 88 71 67 67
Taxi du Pays de Hanau	03 88 70 01 12
Cabinets d'infirmières	
MULLER Laetitia & BEY Véronique	07 71 61 96 17
Assistante sociale du secteur de Neuwiller-lès-Saverne	
STUTZ Sylvie	03 68 33 87 85
Presbytère Catholique de Bouxwiller (Curé LUTZ)	03 88 70 00 51
Presbytère Protestant (Pasteur HAUSS)	03 88 70 00 19
Communauté de Communes Hanau – La Petite Pierre	03 88 71 31 79
SMICTOM de Saverne	03 88 02 21 80
ES de Pfaffenhoffen (Electricité)	03 88 07 79 07
Ecole Elementaire (Directeur des deux écoles : Mme Glassmann)	03 60 35 30 05
Ecole Maternelle	03 59 03 79 16
Accueil Périscolaire – Dossenheim-sur-Zinsel	03 88 03 43 27 ou 06 12 78 52 31
Maison de l'Enfance « la Souris Verte » Halte-Garderie- Ingwiller	03 88 89 69 47
Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) - Ingwiller	03 88 89 69 50
Micro Crèche « l'Arbre à Papillons » - Bouxwiller	03 88 01 50 61
Micro Crèche Privée « Les Gribouilles » - Bouxwiller	06 78 67 99 55

Ne pas jeter sur la voie publique

Boulangerie « Au pain de la Laiterie », 2 Rue du 22 Novembre

☎ : 09 62 52 83 75

Du Mardi au Vendredi de 6h à 12h30 / Samedi de 6h30 à 12h30

Fermée le 25 et 26 décembre 2021. Fermée le 1, 2 et 3 janvier 2022.

Crédit Mutuel, 3 Rue du Général Koenig

Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h

☎ : 03 88 49 97 14

Ferme Herrenstein, 7 Rue de la Gare

Mardi de 10h à 12h - Mercredi et Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h -
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h

☎ : 03 88 70 31 07

Horaires d'ouvertures :

Mardi 21 /12 : 10h -12h ; 14h-18h	Mardi 28/12 : 10h-12h ; 14h-18h
Mercredi 22/12 : 9h-12h ; 14h-18h	Mercredi 29/12 : 10h-12h ; 14h-18h
Jeudi 23/12 : 9h-12h ; 14h-18h	Jeudi 30/12 : 9h-12h ; 14h-18h
Vendredi 24/12 : 8h-13h	Vendredi 31/12 : 8h-13h

Hôtel – Restaurant du Herrenstein, 20 Rue du Général Koenig

Du mercredi midi au dimanche soir inclus

☎ : 03 88 70 00 53

Pharmacie Luttenschlager, 1 Faubourg du Maréchal Clarke

Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30
Samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 15h

☎ : 03 88 70 09 42

Salon de Coiffure Style et Passion, 10 Rue du Général Leclerc

Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 – Vendredi de 8h30 à 18h30 et Samedi de 8h à 16h

☎ : 03 88 03 28 95

Studio de Léa, 10 Rue du Général Leclerc

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 13h et de 14h à 19h - Vendredi de 9h à 19h
Samedi de 8h à 16h

☎ : 03 88 71 04 71

Vendredi 24 décembre fermeture exceptionnel à 15h. Fermé le vendredi 31 décembre.

A l'Essentiel, 3 Rue du 22 Novembre

Du lundi au samedi : 7h – 12h30 ; 15h-19h. Dimanche 8h-12h

☎ : 06 62 35 39 17

Fermé les 25 et 26 décembre 2021. Fermé le 1er janvier 2022.

Ne pas jeter sur la voie publique

La mairie sera fermée les 24 et 31 décembre 2021 ainsi que le lundi 3 janvier 2022.



Ne pas jeter sur la voie publique